

PROJET DE

NOTE CONCEPTUELLE

DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'UNION  
AFRICAINNE

COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR LES TRANSPORTS, LES  
INFRASTRUCTURES TRANSCONTINENTALES ET INTERRÉGIONALES,  
L'ÉNERGIE ET LE TOURISME

CTS-TTIIET

**THÈME : DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES MODERNES POUR  
STIMULER LA TRANSFORMATION ET L'INTÉGRATION  
CONTINENTALES EN AFRIQUE**

Le Caire, Egypte

14 - 18 avril 2019



## I. CONTEXTE

1. La Commission de l'Union africaine (CUA), en collaboration avec la République arabe d'Égypte, la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Agence de développement de l'Union africaine (ADUA-NEPAD), organise la deuxième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur les transports, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme (CTS-TTIIET). La réunion aura lieu du 14 au 18 avril 2019 au Caire, en Égypte.

2. Le CTS-TTIIET est l'organe de décision ministériel de l'Union africaine pour les secteurs des transports, de l'énergie, du tourisme et du développement général des infrastructures. Il a été créé initialement avec d'autres organes sectoriels similaires, en tant que Comité sur l'énergie, le transport et les communications en vertu de l'article 25 du Traité de la Communauté économique africaine (Traité d'Abuja), adopté par la Conférence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1994, puis en vertu des articles 14, 15 et 16 de l'Acte constitutif de l'Union africaine, adopté par la Conférence de l'UA en 2000. Il a finalement été reconfiguré en CTS sur les transports, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme, en février 2009, par la Conférence de l'UA dans sa Décision Assembly/AU/Dec.227 (XII).

3. Le remplacement des conférences ministérielles sectorielles par des CTS vise à encourager les dialogues multisectoriels et, partant, l'élaboration de stratégies de développement globales pour les secteurs concernés. Les CTS doivent servir de plateforme à toutes les parties prenantes, y compris les secteurs privé et universitaire, pour partager les connaissances, les expériences et les solutions aux défis communs liés au développement des secteurs concernés.

4. Conformément à son Règlement intérieur, le Comité technique spécialisé se réunit tous les deux ans. Le dispositif institutionnel du CTS, de ses Sous-comités et de ses groupes de travail permet à toutes les parties prenantes d'être tenues correctement informées et impliquées dans la mise en œuvre et les mécanismes d'information des plans d'action du CTS. La première réunion du CTS a eu lieu du 13 au 17 mars 2017 à Lomé, au Togo, sous l'accueil généreux du Gouvernement de la République togolaise.

5. Le Bureau actuel de la réunion se compose comme suit :

Président	:	Togo (Afrique de l'Ouest), secteur des transports
1er Vice-président	:	Mauritanie (Afrique du Nord), secteur de l'énergie
2e Vice-président	:	Zimbabwe (Afrique australe), secteur du tourisme
3e Vice-président	:	Éthiopie (Afrique de l'Est), secteur de l'énergie
Rapporteur	:	Congo (Afrique centrale), secteur des transports

## II. THÈME ET OBJECTIFS DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU CTS-TTIIET

6. La première session du CTS-TTIIET s'est mobilisée autour de ce thème : *Financement des infrastructures en Afrique*. La deuxième session se concentrera sur le développement des infrastructures du transport et de l'énergie ainsi que sur le tourisme en vue de la réalisation des objectifs spécifiques de l'Agenda 2063 de l'UA. Pour souligner cette directive, le thème choisi pour la deuxième session du CTS-TTIIET a été formulé comme suit :

**« Développer des infrastructures modernes pour stimuler la transformation et l'intégration continentales en Afrique »**

7. Au cours des deux dernières années qui ont suivi la conclusion de la première session du CTS-TTIET à Lomé (Togo), la CUA a affiné et mis à jour les plans d'action sectoriels du CTS en développant leur mécanisme de suivi et d'évaluation. A cet égard, le Bureau du CTS et ses trois Sous-comités (Transport, Energie et Tourisme) se sont réunis, respectivement en juillet 2017 (Bureau), en décembre 2017 (Transport), en mars 2018 (Energie) et en octobre 2018 (Tourisme) pour examiner et actualiser les Plans d'action. En outre, des réunions de différents groupes de travail et d'experts ont eu lieu sur la mise en œuvre d'activités spécifiques figurant dans les plans d'action du CTS.

8. Dans le secteur des transports, la réunion la plus importante a été celle du Groupe de travail ministériel sur le Marché unique du transport aérien en Afrique (MWG-SAATM), qui a abordé la plupart des questions liées au Plan d'action du CTS pour le transport aérien. D'autres rencontres ont réuni le Groupe de travail ferroviaire et le Comité de contrôle de la mise en œuvre de la Charte africaine du transport maritime. Un atelier continental a par ailleurs été organisé en novembre 2018 pour examiner le projet de politique continentale sur les transports et certains instruments clés du transport routier et aérien.

9. Dans le secteur énergétique, des réunions techniques sur divers programmes en cours ont été organisées. Dans le cadre du Programme de développement géothermique, des réunions du Comité de contrôle du Dispositif d'atténuation des risques géothermiques (GRMF) ont eu lieu. Il y a eu également le lancement réussi du 5ème cycle de candidatures. Le programme du « Cadre réglementaire harmonisé pour le marché de l'électricité en Afrique » a organisé plusieurs réunions techniques pour discuter des activités en cours, notamment l'expérimentation de la mise en œuvre d'un modèle continental de tarification du transport et l'élaboration de Normes minimales de performance énergétique (NMPE). Des ateliers techniques ont été organisés en rapport avec le Cadre stratégique et les Lignes directrices en matière de bioénergie en Afrique, pour lesquels des stratégies de développement régional et des plans d'investissement sont en cours d'élaboration. D'autres ateliers ont été organisés pour de nouveaux programmes, notamment le développement des petites centrales hydroélectriques, du cadre politique en matière d'énergie solaire et des énergies renouvelables dans les États insulaires africains.

10. Le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA), qui sert de programme de référence pour le développement des infrastructures régionales et continentales en Afrique, continue de contribuer au succès de l'intégration régionale. Depuis l'adoption du PIDA en janvier 2012, des réalisations notables ont été enregistrées dans les quatre secteurs de l'énergie, des transports, des TIC et des eaux transfrontalières, allant de la mise en place de structures institutionnelles et opérationnelles à la préparation et à l'exécution de projets. En 2018, la CUA a pu, en collaboration avec ses partenaires, réaliser des résultats positifs dans la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire (PAP) du PIDA qui a permis la création de 112 900 emplois directs et 49 400 emplois indirects. Entre-temps, la première phase du PAP-PIDA a été fixée pour une mise en œuvre jusqu'en 2020 et la CUA a conclu l'achat des services d'un cabinet de consultants pour un examen indépendant de sa mise en œuvre à ce jour. La réunion marquant la Semaine du PIDA qui s'est tenue en novembre 2018 à Victoria Falls, au Zimbabwe, a fixé les étapes consistant à définir le processus PIDA-PAP 2 en tenant compte de l'intégration de la dimension du genre, la résistance au climat et l'accès des communautés rurales isolées aux infrastructures de base.

11. Dans le secteur du tourisme, un groupe de travail composé d'experts du tourisme s'est réuni au siège de la CUA en décembre 2018 pour finaliser le projet de **Cadre stratégique du tourisme continental** et le projet de **Statuts relatifs à la création de l'Organisation africaine du tourisme**. La première réunion du Sous-comité sur le tourisme, tenue à Nairobi (Kenya), en octobre 2018, a exhorté à l'accélération de la mise en œuvre des deux activités prioritaires du Plan d'action du CTS pour le tourisme. Un atelier continental de validation de ces instruments clés du secteur touristique est prévu en mars 2019.

12. Par conséquent, il faut reconnaître que la deuxième session du CTS-TTIIET se déroule dans un contexte riche en décisions, actions et informations adaptées aux objectifs du CTS. A cet égard, la session sera axée sur les mesures prises, et prévues, pour la mise en œuvre des activités convenues plutôt que sur des échanges conceptuels et des remue-méninges. A cette fin, les principaux objectifs de la deuxième session seront, en premier et dernier ressort, d'évaluer la mise en œuvre des plans d'action actualisés du CTS, de relever les défis et, enfin, de convenir de la voie à suivre.

13. Les objectifs spécifiques consistent en :

- L'élection du Bureau du CTS-TTIIET pour la période 2019-2021 ;
- L'examen des rapports et des principales recommandations des réunions des sous-comités et des groupes de travail sur le transport, l'énergie et le tourisme, ainsi que celles des organes du PIDA ;
- L'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans d'action du CTS-TTIIET ;
- L'examen des besoins en infrastructures de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en vue d'identifier les actions conjointes du CTS-TTIIET et du CTS sur le commerce, l'industrie et les ressources minérales (CTS-TIM) ;
- L'examen et la recommandation d'initiatives spécifiques (programmes spéciaux, cadres politiques, réglementaires et institutionnels) à soumettre à la Conférence de l'UA pour adoption ;
- L'examen et l'adoption des plans d'action actualisés du CTS pour 2019-2021 ; et
- L'adoption d'une déclaration ministérielle sur les engagements de la réunion.

### III. ORDRE DU JOUR

#### RÉUNION DES EXPERTS : 14 - 16 AVRIL 2019

##### A. PREMIÈRE SESSION PLÉNIÈRE

###### Propos liminaires

1. Cérémonie d'ouverture
2. Questions de procédure
  - Élection du Bureau de la Réunion des experts
  - Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

###### Séances plénières de travail

1. Examen des besoins en infrastructures de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en vue d'identifier les actions conjointes du CTS-TTIIET et du CTS sur le commerce, l'industrie et les ressources minérales (CTS-TIM) ;
2. Etat d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action du CTS-TTIIET pour le PIDA (réalisations, défis, solutions recommandées et voie à suivre) :
  - Rapport de synthèse de la CUA
  - Rapports des parties prenantes : CER, institutions spécialisées et partenaires spécifiés dans chaque action, y compris les engagements particuliers ;
  - Mise à jour du Plan d'action du CTS PIDA
3. Examen des rapports et des principales recommandations des organes du PIDA.

##### B. SESSIONS THÉMATIQUES PARALLÈLES : ÉNERGIE, TRANSPORTS ET TOURISME

###### B.1. ENERGIE

1. État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action CTS-TTIIET pour l'énergie (réalisations, défis, solutions recommandées et voie à suivre) :
  - Rapport de synthèse de la CUA
  - Rapports des parties prenantes : CER, institutions spécialisées et partenaires spécifiés dans chaque action, y compris les engagements particuliers ;
  - Mise à jour du plan d'action du CTS sur l'énergie

2. Développement du marché de l'énergie et promotion des investissements

- Programme régional de géothermie et Opérationnalisation de l'installation d'atténuation des risques géothermiques ;
- Cadre politique et mise en œuvre des lignes directrices en matière de bioénergie en Afrique ;
- Initiative de la CUA sur le Cadre réglementaire harmonisé pour le marché de l'électricité en Afrique ;
- Cadre stratégique pour le développement des petites centrales hydroélectriques et de l'énergie solaire (SEPF)
- Energie renouvelable dans les États insulaires d'Afrique (REAIS)

3. Partenariats

- Commission africaine de l'énergie (AFREC)
- Agence de développement de l'UA (ADUA-NEPAD)
- Banque africaine de développement (BAD)
- Initiative pour les énergies renouvelables en Afrique (AREI)
- Partenariat UE-Afrique pour l'énergie (AEEP)
- Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)
- Commission électrotechnique africaine de normalisation (AFSEC)

## B.2. TRANSPORT

1. État d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action CTS-TTIIET sur les transports (réalisations, défis, solutions recommandées et voie à suivre) :

- Rapport de synthèse de la CUA
- Rapports des parties prenantes : CER, institutions spécialisées et partenaires spécifiés dans chaque action, y compris les engagements particuliers.

2. Examen des rapports et des principales recommandations de l'Atelier continental sur la politique du transport, et d'autres groupes de travail sur les transports.

i) Transport aérien

- État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire du Marché unique du transport aérien en Afrique (SAATM) ;
- Examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des objectifs d'Abuja en matière de sécurité aérienne, y compris les ANS et les objectifs de Windhoek en matière de sûreté aérienne et de facilitation pour l'Afrique ;
- État d'avancement de l'étude sur l'analyse coûts-avantages du système SBAS pour l'Afrique ;
- Mise à jour du Plan d'action pour le transport aérien

ii) Transport ferroviaire

- État d'avancement de la Vision 2040 pour la revitalisation des chemins de fer en Afrique ;
- Statut de l'Union des chemins de fer africains ;
- État d'avancement du projet phare du Réseau ferroviaire à grande vitesse continental (RRHSC) ;
- Mise à jour du Plan d'action sur le transport ferroviaire

iii) Transport routier et corridors

- État d'avancement du projet des corridors intelligents ;
- État d'avancement du Plan d'action africain pour la Décennie mondiale d'action pour la sécurité routière et de la Charte africaine de la sécurité routière ;
- État d'avancement de l'Accord intergouvernemental sur les normes routières pour la route transafricaine ;
- Mise à jour du Plan d'action pour le transport routier.

iv) Transport maritime

- Statut de la Charte africaine du transport maritime ;
- État d'avancement de l'étude sur le renforcement de la capacité et de l'efficacité des ports pour la croissance économique en Afrique ;
- Mise à jour du plan d'action pour le transport maritime.

### **B.3. TOURISM**

1. État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action du CTS-TTIIET pour le tourisme (réalisations, défis, solutions recommandées et voie à suivre) :
  - Rapport de synthèse de la CUA
  - Rapports des parties prenantes : CER, institutions spécialisées et partenaires spécifiés dans chaque action, y compris les engagements particuliers ;
  - Mise à jour sur le Plan d'action pour le tourisme.
2. Examen du Cadre stratégique pour le tourisme continental ;
3. Examen des Statuts de l'Organisation continentale du Tourisme.

### **C. DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE**

- Examen et adoption des Plans d'action actualisés
- Examen et adoption du rapport des experts

### **D. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA RÉUNION D'EXPERTS**

#### **RÉUNION MINISTÉRIELLE : 17 - 18 AVRIL 2019**

#### **A. PROPOS LIMINAIRES :**

- Cérémonie d'ouverture ;
- Questions de procédure :
  - Election du Bureau du CTS-TTIIET pour 2019 - 2021
  - Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.

#### **B. SESSIONS DE TRAVAIL :**

1. Examen du rapport de la Réunion d'experts ;
2. Examen et adoption des plans d'action actualisés du CTS pour 2019-2021 ;
3. Adoption d'une déclaration ministérielle sur les engagements de la réunion.



## **C. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE**

### **IV. RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

14. Les principaux résultats escomptés sont :

1. Un nouveau Bureau du CTS-TTIET pour la période 2019-2021 ;
2. Des rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans d'action du CTS, notamment des recommandations sur la voie à suivre ;
3. Des plans d'action du CTS mis à jour pour 2019-2021 ;
4. Une déclaration ministérielle comportant des engagements de haut niveau sur la mise en œuvre des plans d'action du CTS.

15. La Déclaration ministérielle, le Rapport des ministres et les plans d'action du CTS pour la période 2019-2021 adoptés à l'issue des débats de la réunion seront soumis au Sommet de l'UA pour examen et approbation.

### **V. PARTICIPATION**

16. Conformément à la structure des CTS, les entités suivantes seront invitées à la réunion :

1. Les ministres et les experts des Etats membres de l'UA, chargés des secteurs suivants : transports, énergie, tourisme et infrastructures
2. L'Agence du NEPAD (Agence de développement de l'UA)
3. Les Communautés économiques régionales (CER)
4. Les agences et institutions spécialisées
5. Les Organisations partenaires, notamment : la BAD, la CEA, l'OMT, l'UE, la Banque mondiale, etc.
6. Les milieux universitaires ;
7. Le secteur privé et la société civile.

### **VI. LIEU ET DATES**

17. La deuxième session ordinaire du CTS sur les transports, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme se tiendra au Caire, en Égypte, du 14 au 18 avril 2019.